

**DÉCISION SUR L'INITIATIVE AFRICAINE DE SOLIDARITÉ POUR LE
SOUTIEN A LA RECONSTRUCTION ET AU DEVELOPPEMENT
POST-CONFLIT EN AFRIQUE (PCRD)**

Doc. EX.CL/738(XXI)

La Conférence,

1. **RAPPELLE** le paragraphe 12 de la Décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.408(XVIII), adoptée par la dix-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue les 30 et 31 janvier 2012 à Addis-Abeba, dans laquelle la Conférence souligne la nécessité d'intensifier les efforts pour la reconstruction et le développement post-conflit afin de consolider la paix, là où elle a été réalisée, et se félicite des mesures prises par la Commission pour le lancement d'une initiative africaine de solidarité pour soutenir les États membres sortant de conflits ;
2. **NOTE AVEC SATISFACTION** le lancement, le 13 juillet 2012, de l'Initiative qui offre l'occasion de mobiliser, au niveau du continent, un soutien aux pays africains qui sortent d'un conflit ; de consolider et d'élargir la coopération et l'entraide intra-africaines, conformément à la politique de l'UA sur la reconstruction et le développement post-conflit, ainsi qu'à la Convention interafricaine de 1975 portant établissement d'un programme de coopération technique;
3. **DEMANDE** à la Commission, en étroite collaboration avec les pays concernés, les autres Etats membres, les Communautés économiques régionales, ainsi qu'avec les autres institutions africaines pertinentes, de déployer un plan de mise en œuvre complet, de mobiliser des contributions en nature, financières et en matière de renforcement des capacités afin de soutenir les pays africains concernés dans leurs activités et leurs efforts de reconstruction post-conflit;
4. **INVITE** les partenaires, notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Secrétariat et les agences de l'ONU, ainsi que d'autres partenaires concernés, à soutenir pleinement l'initiative africaine ;
5. **DEMANDE** à la Commission d'informer régulièrement la Conférence, ainsi que le Conseil de paix et de sécurité, des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette initiative.